

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identification**

Nom du produit : MC10+ BIOCIDE pour installations de chauffage central et par le sol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Biocide

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : ADEY Innovation LLP

Siège social
Gloucester Road,
Cheltenham,
GL51 8NR,
Royaume-Uni.

Tél. : +44 (0)1242 546700

Fax : +44 (0)1242 546777

E-mail : info@adey.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'urgence : +44 (0)1242 546700 (8 h 30 – 17 h)

+44 (0)7909 967607 (en dehors des heures de bureau)

Section 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification dans le cadre du Irrit. oculaire 2 : H319 ; Aquatique chronique 3 : H412 ; -: EUH208

règlement CLP : Contient un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-

Effets indésirables les plus isothiazol-3-one.

importants : Peut produire une réaction allergique. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments de l'étiquette

Éléments de l'étiquette :

Mentions de danger : EUH208 : Contient un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one.

Peut produire une réaction allergique.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger : GHS07 : Point d'exclamation

MC 10+

Février 2017 Version 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MC10+ Biocide pour installations de chauffage
central et par le sol

Date de conformité : le 14/02/2017



Mots indicateurs : Avertissement

Conseil de prudence : P264 : Laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

Section 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

3.2. Mélange

Ingrédients dangereux :

2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL - numéro(s) REACH : 01-2119980938-15-XXXX

EINECS	CAS	PBT/WEL	Classification CLP	Pourcentage
200-143-0	52-51-7	-	Irrit. cutanée 2 : H315 ; Aquatique chronique 2 : H411 ; Tox. aiguë 4 : H312 ; Tox. aiguë 4 : H302 ; Lésions oculaires 1 : H318 ; STOT SE 3 : H335 ; Aquatique aiguë 1 : H400	1 – 10 %

Ingrédients non classifiés :

MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE

EINECS	CAS	PBT/WEL	Classification CLP	Pourcentage
-	55965-84-9	-	Corr. cutanée 1B: H314 ; Sens. cutanée 1 : H317 ; Aquatique aiguë 1 : H400 ; Aquatique chronique 1 : H410 ; Tox. aiguë 3 : H301 ; Tox. aiguë 3 : H331 ; Tox. aiguë 3 : H311 ; -: EUH208	0,1 – 1 %

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact cutané : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. Retirer immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau.

Contact avec les yeux : Laver l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Transporter à l'hôpital pour examen

par un spécialiste.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Transporter à l'hôpital dès que possible.

Inhalation : Transporter la victime hors de l'exposition tout en veillant à sa propre sécurité.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat/particulier : Un équipement de lavage oculaire doit être disponible sur les lieux.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Des moyens d'extinction appropriés au feu environnant doivent être utilisés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles : Se reporter à la section 8 de la FDS pour les détails sur la protection personnelle.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorber avec de la terre sèche ou du sable.

6.4. Références à d'autres sections

Pour plus d'informations, se référer à la section 8 de la FDS.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : Assurer une aération suffisante de la zone.

7.2. Conditions nécessaires pour un stockage sans danger, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail : Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

DNEL / PNEC : Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures techniques : Assurer une aération suffisante de la zone.**Protection des mains :** Gants de protection.**Protection des yeux :** Lunettes de sécurité.**Protection de la peau :** Vêtements de protection.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État : Liquide**Couleur :** Incolore**Odeur :** Odeur à peine perceptible**Solubilité :** Soluble**Densité relative :** 1,01**pH :** 4 – 5

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de transport ou de stockage.

10.2. Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse dans des conditions de transport ou de stockage normales.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matériaux incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux :**2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL**

IHL	RAT	CL50	>5 000	mg/M3/6h
ORL	RAT	DL50	180	mg/kg
CUT	RAT	DL50		mg/kg

Dangers pertinents du produit :

Danger	Voie	Base
Lésion/irritation oculaire grave	OPT	Dangereuse : calculée

Symptômes/voies d'exposition**Section 12 : Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Valeurs d'écotoxicité : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité**12.3. Potentiel de bioaccumulation****12.4. Mobilité dans le sol :****12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Identification de PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables**Section 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

N.B. : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations nationales ou régionales concernant l'élimination.

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de transport : Ce produit ne nécessite pas de classement pour le transport.

Section 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, santé et environnement****15.2. Évaluation de la sécurité chimique****Section 16 : Autres informations****Autres informations**

Autres informations :

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) N° 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases utilisées aux s. 2 et s. 3 :

EUH208 : Contient un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2hisothiazol-3-one. Peut déclencher une réaction allergique.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H311 : Toxique par contact cutané.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 : Toxique par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (REACH Annexe II)

Mentions légales : © ADEY Ltd 2017. Tous droits réservés. Vous pouvez utiliser et faire un nombre raisonnable de copies de ce document uniquement à vos propres fins commerciales internes, et dans aucun autre cas. L'engagement dans tout acte non autorisé en rapport à ce document peut entraîner des poursuites civiles ou pénales contre vous. ADEY Innovation LLC invite instamment chaque client ou bénéficiaire de cette fiche signalétique à l'étudier attentivement et à consulter des experts, si nécessaire ou approprié, afin de comprendre les données contenues dans cette fiche signalétique et les dangers associés au produit. Les informations figurant ici sont fournies en toute bonne foi et considérées comme exactes à la date effective ci-dessus. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite n'est donnée et des dangers autres que ceux décrits dans le présent document peuvent exister. **DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LE FOURNISSEUR EXCLUT ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT ET NE SAURAIT ASSUMER AUCUNE RESPONSABILITÉ DE CETTE NATURE.** Il incombe au lecteur/à l'utilisateur d'évaluer l'adéquation du produit à ses fins et d'assurer que la manipulation, le transport, l'utilisation, l'entreposage et l'élimination du produit, ainsi que de tous les matériaux obtenus ou déchets, sont sans danger et licites.